

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère du commerce**

**Avis n° 01/2017 portant ouverture des contingents quantitatifs pour l'importation des produits et des marchandises au titre des licences d'importation pour l'année 2017**

En application des dispositions de l'article 9 du [décret exécutif n° 15-306](#) du 24 Safar 1437 correspondant au 06 décembre 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licences d'importation ou d'exportation de produits et marchandises, Il est ouvert, à compter du **1er avril 2017 à 8h 00**, jusqu'au **15 avril 2017 à 17h00**, l'importation les contingents quantitatifs relatifs aux produits suivants:

• **Produits industriels :**

<b>Position Tarifaire</b>	<b>Nature du produit</b>
87.02 87.03 87.04	Véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles destinés à la revente en l'état, à l'exclusion des sous-positions tarifaires : 87021010, 87029010, 87032110, 87032210, 87032310, 87032320, 87032410, 87033110, 87033210, 87033310, 87042110, 87042210, 87042310, 87043110, 87043210 « -- Collection destinée aux industries de montage ».
87.01 87.05	Véhicules spéciaux et engins (camions, ambulances, engins...)
7214.20.00.00	Acier rond à béton, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage
7214.99.11.00	Acier rond à béton, du type utilisé pour armature pour béton (Contenant en poids moins de 0,25% de carbone)
7213.10.00.00	Fil machine, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
7213.91.10.00	Fil machine, du type utilisé pour armature pour béton (De section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm)
4407 4408 4410 4411 4412	Bois (bois blanc, bois rouge, bois hêtre, contreplaqués, les seuls catégories et épaisseurs définies dans les positions tarifaires)
6907 6908	Céramiques :(carreaux et dalles de pavement, carreaux et dalles)
25232900	Ciment portland gris (Quantité :00)

• **Produits agricoles et agricoles transformés**

<b>Position Tarifaire</b>	<b>Nature du produit</b>
02.01	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées
02.02	Viandes des animaux de l'espèce bovine congelées
0406.90.91.00 0406.90.92.00 0406.90.93.00 0406.90.94.00 0406.90.99.00	Fromages
0805.50.11.00	Citrons frais
0808.10.90.00	Pommes
0803.90.10.00	Bananes
1003.90.00.00	Orge
0703.20.90.00	Aulx
1005.90.00.00	Maïs
2304.00.11.00	Tourteaux de soja
2309.90.40.00	Concentré Minéral Vitaminé
2835.25.10.00	Poly-phosphates
2002.90.11.00 2002.90.19.00	Double concentré de tomate

Tout opérateur économique, personne physique ou morale, remplissant les conditions conformes à la législation et à la réglementation en vigueur, peut introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise, dont le contingent est ouvert, en déposant le dossier complet, comprenant les documents suivants:

- le formulaire et le questionnaire d'identification de l'opérateur économique, à renseigner après avoir été téléchargé sur le site web du Ministère du Commerce «[www.commerce.gov.dz](http://www.commerce.gov.dz)» ;
- une copie du Registre du Commerce;
- une copie de la Carte d'Identification Fiscale
- une facture pro forma indiquant le produit, la quantité, la valeur, l'origine du produit et le mode de paiement;
- un extrait de rôle apuré ;
- une attestation de mise à jour avec la CNAS et / ou CASNOS.

**Le dossier sera déposé, au choix de l'importateur, selon l'une des deux (02) formules ci-après :**

1. soit auprès du Secrétariat du Comité permanent, (Direction Générale du commerce extérieur) - Ministère du commerce, **sous pli fermé**, portant la mention « **Contingents quantitatifs pour l'année 2017** » ; contre accusé de réception, et ce, dans les délais prescrits;
2. soit transmis directement par voie numérique, au Secrétariat du Comité permanent, (Direction Générale du commerce extérieur) au Ministère du commerce, à l'adresse **E-mail**  
**: [secretariat.licences@mincommerce.gov.dz](mailto:secretariat.licences@mincommerce.gov.dz)**

Dans ce cas, la confirmation de la réception du dossier, se fera par retour E-mail aux demandeurs.

La liste susvisée des contingents des produits à soumettre au dispositif des licences, peut également être consultée sur le site web sus indiqué. Elle pourrait éventuellement être élargie à d'autres produits et contingents, en temps opportun et dans les mêmes formes que précédemment. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le secrétariat technique au numéro suivant : **021-89-75-23**.

**Documents à télécharger:**

- 1- [Demande de licence d'importation](#) 2- [Questionnaire d'identification de l'opérateur économique](#).

**Le Ministère du Commerce**